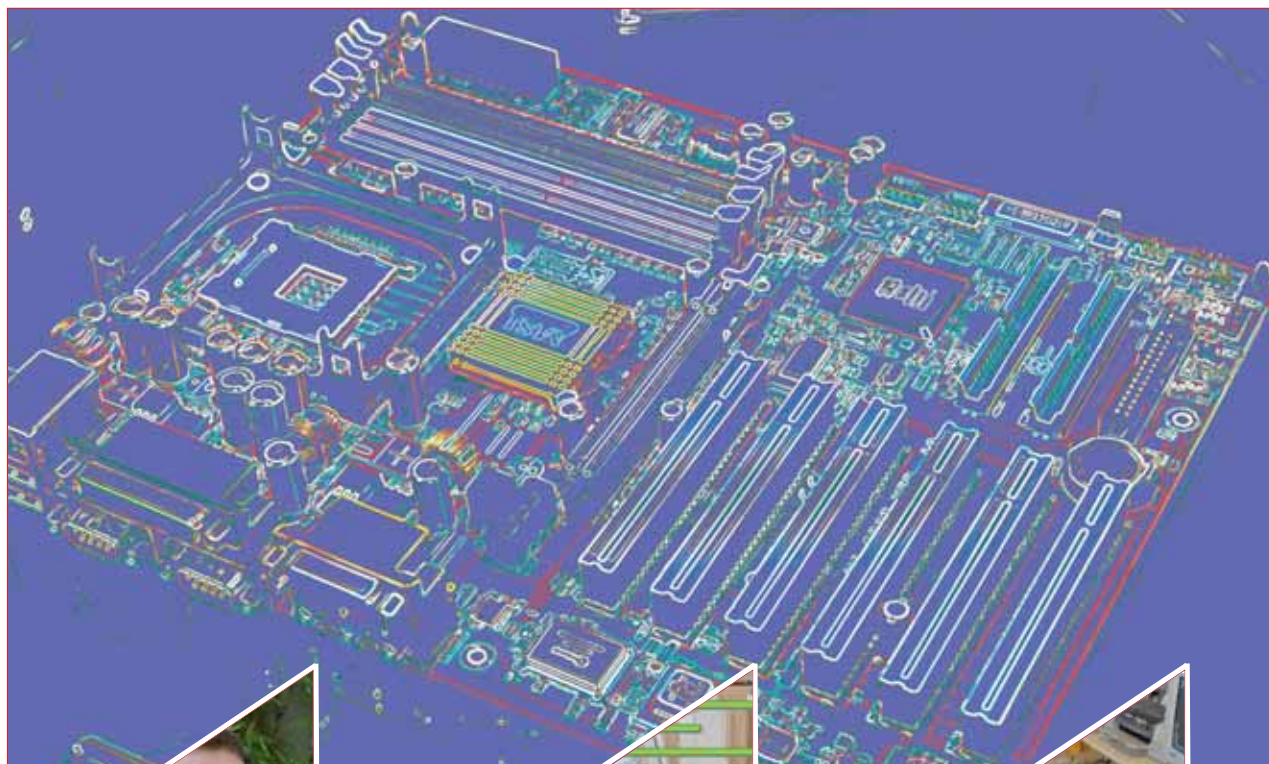


# L'École et les Tice



*Le rôle de l'École dans la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication s'est considérablement accru avec le développement de celles-ci. Où en est-on ? Le point dans ce dossier.*



**Entretien** avec  
F. Jarraud



Les taux  
**d'équipements**



Comment **guider**  
les élèves ?



Les élèves habitués à utiliser les Tice auraient de meilleurs résultats à l'entrée en 6<sup>e</sup>.

# Maîtriser les Tice pour mieux apprendre

*L'intégration des technologies de l'information et de la communication bouscule l'École et change les pratiques pédagogiques. Pourtant, contrairement aux idées reçues, les enseignants français ne sont pas à la traîne. François Jarraud, rédacteur en chef du Café pédagogique, nous livre son analyse.*



2

**L'Enseignant : Jean-Michel Fourgous, dans son récent rapport intitulé «L'École numérique», défend l'idée que l'usage des Tic peut bouleverser la vie des établissements. Partagez-vous son analyse ?**

**François Jarraud :** On voit bien que les Tic bouleversent déjà la vie des établissements, et, au-delà, l'Éducation nationale comme institution. On sait bien que les enseignants sont la catégorie sociale la plus équipée en matériel informatique. Ils utilisent les Tic pour préparer leurs cours, s'informer. Mais on voit aussi de très nombreux profs sortir de l'isolement pour mutualiser des ressources, réfléchir ensemble à une problématique éducative, discuter tel ou tel point de programme, ou encore faire face ensemble à tel événement qui s'est produit dans la classe. En 15 ans, Internet a totalement changé la façon

de travailler en amont du cours et aussi la formation des enseignants. De solides réseaux communautaires ont vu le jour et sont devenus des acteurs de premier ordre de l'Éducation nationale.

En même temps, l'institution n'a toujours pas réellement pris conscience de ces changements. Elle a accueilli ce dynamisme avec méfiance quand elle ne l'a pas combattu. Il est rare (mais ça existe !) que les corps d'inspection, par exemple, aient trouvé leur place dans les réseaux d'enseignants. On est probablement le seul pays développé où ces réseaux n'ont aucune reconnaissance officielle et aucun soutien alors qu'ils ont un impact massif. Disons-le, cette situation n'est pas saine et elle fragilise fortement l'institution d'un côté tout en délégitimant l'usage des Tic en classe de l'autre.

Les Tic ont également impacté la

relation d'enseignement elle-même en permettant de prolonger l'enseignement hors temps scolaire et même hors de la classe. Mais comme vous le savez, en dehors de quelques cas spécifiques (le département des Landes par exemple), elles ont généralement peu pénétré dans la classe, surtout dans l'enseignement secondaire.

Un rapport de l'inspection générale, paru il y a déjà pas mal d'années, avait conclu en disant que les Tic «bousculaient» l'École. Car elles l'interrogent à la fois sur la culture scolaire (dans ses rapports avec la culture savante comme avec la culture jeune) et sur les rapports sociaux dans l'École. Il serait temps qu'elles la confortent. On en est loin...

Pour en revenir au rapport Fourgous, il est très important à la fois par la masse d'informations qu'il compile et par les orientations qu'il donne.



## Ouverture

*Le contexte était favorable : un rapport documenté, rendu par un député à l'enthousiasme communicatif, balayant toutes les réticences, même les plus légitimes ; un grand emprunt pour financer des investissements d'envergure. On y croyait ! Enfin, l'Éducation nationale allait disposer des moyens suffisants pour une vraie politique des Tice. Patatras ! Les financements se sont envolés ! La balle est renvoyée, une fois de plus, dans le camp des collectivités territoriales. L'État n'assurera pas sa mission de pallier les inégalités territoriales. Il ne formera pas non plus les enseignants aux usages des Tice, laissant cette dimension au bon vouloir des universités dans le cadre de la «masterisation». Et pourtant, les enjeux éducatifs et citoyens sont énormes. Chercher l'information, discriminer, problématiser, analyser et synthétiser sont des tâches rendues à la fois plus faciles et plus complexes pour nos élèves. Toute l'information est immédiatement disponible, mais comment trier le vrai du faux, l'utile de l'inutile quand les moteurs de recherche fonctionnent sur des logiques commerciales et pas sur des logiques scientifiques ? L'École doit permettre à tous les élèves de maîtriser les Tice. Elle ne peut plus longtemps faillir à cette mission.*




[www.cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net)  
site d'informations  
sur l'Éducation.

J'invite les collègues à le lire. Ce qu'il nous dit c'est que l'intégration des Tic va changer les pratiques pédagogiques en favorisant le constructivisme et, ce faisant, en améliorant l'efficacité de l'École, par exemple en personnalisant davantage l'enseignement et en motivant également les élèves.

### des producteurs de ressources numériques ?

F. J. : Il faudrait s'entendre sur «producteurs». De fait, presque tous les enseignants sont déjà producteurs de ressources. Par exemple quand ils passent tel sujet de contrôle fait avec un traitement de texte à un collègue ou telle information via une liste de discussion. Il y a une réelle banalisation de la circulation des ressources qui est déjà effective. Le problème central reste en effet

l'impact sur les pratiques pédagogiques. On sait que la France est en queue de peloton en Europe sur les usages en classe. Et on sait également que c'est dû au fait que les enseignants français se sentent moins compétents que leurs collègues européens, qu'ils pensent plus qu'eux que l'équipement pose problème et surtout qu'ils se disent moins motivés pour les utiliser. Si on veut que cela change il faut agir sur ces trois points et particulièrement sur la légitimité des usages. ▶

 **L'utilisation des Tic modifie-t-elle pour autant la pratique pédagogique des enseignants ? N'est-il pas utopique de penser que tous vont devenir**



### Interview

► C'est ce qu'envisage le rapport Fourgous. Concrètement, cela veut dire un effort d'équipement et de formation. Mais aussi mettre l'éducation des Tice au niveau des autres savoirs fondamentaux (l'Angleterre l'a fait), faire évoluer programmes et examens (le Danemark est en train de le faire). Un préalable : c'est la prise de conscience de l'efficacité des Tic. Même dans le cadre de l'école classique, elle a été constatée par plusieurs études. Par exemple, les travaux de Jean Heutte sur les écoliers du nord de la France montrent que les élèves habitués à utiliser les Tic ont de meilleurs résultats à l'entrée en 6<sup>e</sup> en français et en maths. Il explique que *«c'est dans l'écrire (encore plus que dans le lire) que les outils numériques révolutionnent les activités intellectuelles»*, parce que le traitement de texte modifie le rapport à l'écrit. Il permet de réviser son texte en le gardant présentable. C'est une «pâte à penser» du texte. Maintenant ce que montre l'exemple des pays qui ont fortement impulsé les usages en classe, je pense à l'Angleterre, c'est que majoritairement les utilisations des Tic sont restées dans le cadre conceptuel classique de l'École. Le succès du tableau blanc interactif en Angleterre (presque chaque classe en dispose) tient aussi à ce qu'il est souvent monopolisé par l'enseignant pour soutenir le cours. Mais, même dans ce cadre, les Tic ont un impact sur la motivation des élèves et donc de l'apprentissage.

**Quels sont les dispositifs les plus appropriés pour garantir que nos élèves vont acquérir la culture numérique indispensable (dispositif intégré, enseignement partagé, les deux...)?**

F. J. : Il y a là un enjeu très important. Si l'on veut garder à l'École sa mission de former des citoyens capables d'agir sur leur société et non pas esclaves des intérêts marchands, l'éducation aux nouveaux médias doit être faite. Or, si les élèves ont des habiletés réelles avec les Tic, pour autant ils ne les maîtrisent pas. Ils n'ont pas acquis spontanément des capacités à trouver l'information de façon pertinente. Encore moins à la valider. Ce sont des



L'éducation aux nouveaux médias est impérative.

compétences qui, dans la société de l'information, sont primordiales. Et c'est très difficile à enseigner car les élèves ont déjà des pratiques installées indépendamment de l'École. Il faut donc leur demander, non d'apprendre, mais de modifier leur savoir. Cette éducation est incontournable également pour les faire accéder à la culture savante car celle-ci est déjà totalement numérique.

Quels que soient les efforts bien réels et vraiment méritoires des professeurs documentalistes, on ne peut y arriver que par la prise en charge de cette problématique dans les disciplines. L'expérience des années 1980-1990 montre que développer un enseignement spécifique des Tic n'est pas la solution. Mauvaise nouvelle pour les «tradis» : on ne coupera pas à un aggiornamento de l'École.

Propos recueillis par Séverine Schenini



François Jarraud

*François Jarraud est professeur d'histoire-géographie en lycée. Il est fondateur de l'association Les Clionautes et rédacteur en chef du Café pédagogique(\*), un site de veille, d'information et de réflexion sur l'Éducation.*

(\*) [www.cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net)

Reporters sans frontières  
25 ANS



MAGNUM  
PHOTOS  
101  
PHOTOS  
POUR LA  
LIBERTÉ  
DE LA PRESSE

**Reporters sans frontières a 25 ans**  
**Soutenez la liberté de la presse**  
**Achetez le nouvel album**

101 photos par les plus grands photographes de notre siècle  
En vente partout dès le 29 avril - 9€90 seulement



© Dennis Stock / Magnum Photos



Éclairage

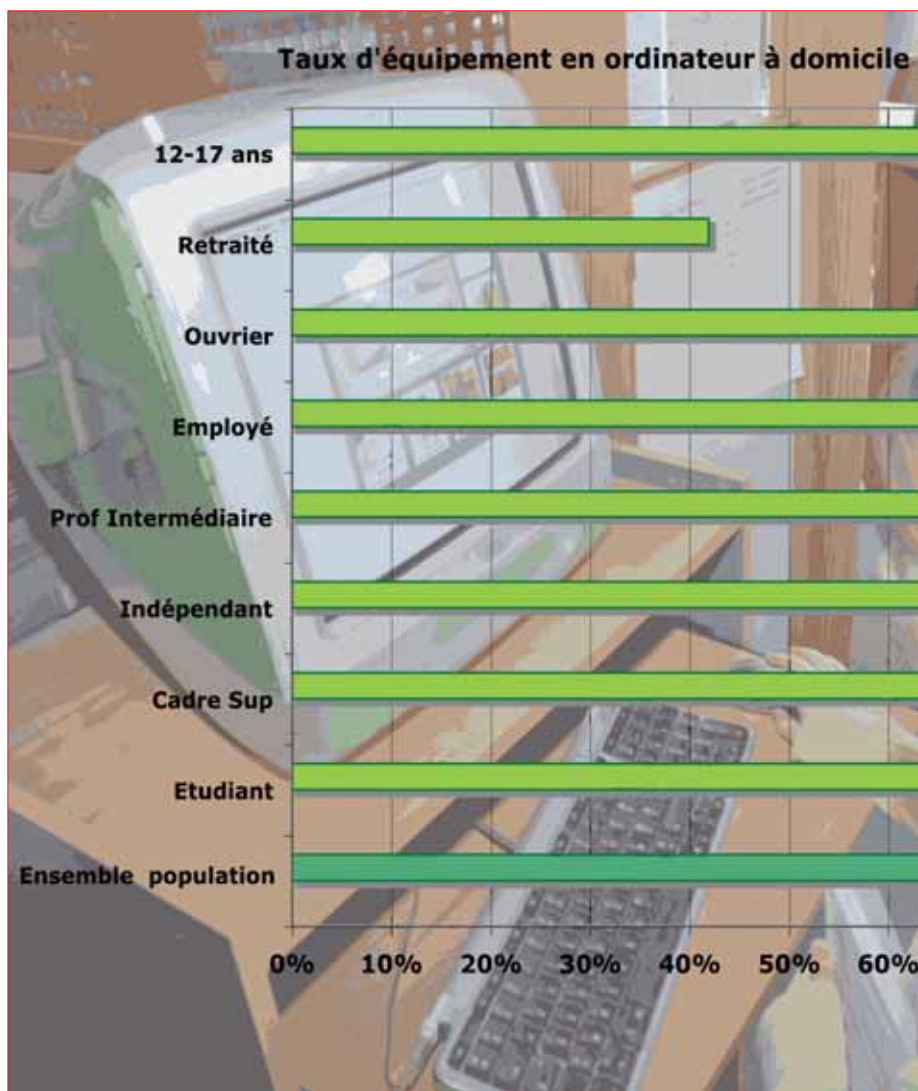
# L'équipement des familles et des établissements en progression

> **Le plan lancé par le gouvernement en 1985 affichait clairement** son ambition : «*Informatique pour tous*». Le fait est que c'est à cette époque que les ordinateurs ont fait massivement leur entrée dans les écoles et les établissements, avec quelques erreurs de jeunesse bien sûr, mais le mouvement était irrémédiablement lancé.

Depuis cette époque, l'équipement des écoles et des établissements en matériel informatique a fait d'énormes progrès. En moyenne, il y a 1 ordinateur pour 8 élèves français, mais ce chiffre varie énormément entre les niveaux.

- Les lycées professionnels et les lycées généraux et technologiques sont les mieux dotés avec respectivement 1 ordinateur pour 3 et 4 élèves.
- C'est 1 ordinateur pour 7 élèves en collège et 1 pour 11 en école élémentaire.
- En maternelle, on arrive à 1 ordinateur pour 25 élèves.

**Par ailleurs, les taux d'équipement** sont très variables d'une école ou d'un établissement à l'autre car l'achat du matériel informatique relève des collectivités territoriales. Lorsque les conseils régionaux pour les lycées, les conseils généraux pour les collèges et les mairies pour les écoles en font le choix, ils sont satisfaisants. Lorsque les collectivités ne le souhaitent pas ou ne le peuvent pas pour des raisons budgétaires, les équipements sont insuffisants. Les écoles des communes rurales dont les budgets sont peu importants en sont les principales victimes. Le plan «*école numérique rurale*», lancé en 2009, vise justement à compenser un peu de cet écart en finançant une partie des équipements scolaires dans les communes de moins de 2000 habitants.



Autre difficulté, l'achat du matériel informatique est très souvent considéré comme un investissement. Pourtant, la durée de vie des machines est relativement brève, de l'ordre de 4 à 5 ans. Actuellement plus d'un tiers du parc informatique scolaire a plus de 4 ans. L'obsolescence du matériel est donc un risque très sérieux pour le système éducatif. Pour y remédier, il faut passer d'une logique d'achat de

stock à une logique de flux en prévoyant le renouvellement régulier des équipements.

**Les manières d'utiliser les ordinateurs** avec les élèves connaissent une certaine évolution. Si la méthode de la «salle informatique» perdure, en particulier du fait des installations existantes, d'autres formes d'utilisation se développent.



## En savoir

**> Le plan «école numérique rurale» a été lancé en 2009 par Xavier Darcos.** Destiné aux communes de moins de 2000 habitants, il consistait en un crédit de 9000€ représentant 80% de l'achat d'un ensemble informatique comprenant un tableau blanc interactif, les 20% restants étant à la charge

des communes qui doivent s'engager à financer la mise en réseau des équipements, l'abonnement Internet de l'école et sa sécurisation. S'y ajoutent 1000€ pour l'achat de ressources pédagogiques. L'originalité de la démarche repose sur la nécessaire implication de la collectivité locale et des équipes enseignantes pour sa mise en place.

### Framasoft(\*) est un réseau de sites Internet issu du monde éducatif.

Il vise à diffuser le logiciel libre et à le faire connaître auprès du plus large public. Le réseau se compose d'un annuaire de logiciels libres classés par thèmes dont une entrée «Éducation» et une entrée «Sciences», de diverses documentations et tutoriels et d'un espace de forums, la FramAgora. Beaucoup de ressources utiles pour les enseignants, mais aussi pour l'utilisation quotidienne de son ordinateur.

(\*) [www.framasoft.net](http://www.framasoft.net)



mobiles (ordinateur + vidéoprojecteur ou ordinateur portable) qui peuvent être amenés dans la classe quand l'enseignant en a besoin.

### Dans les familles, les taux d'équipement

sont extrêmement marqués par les catégories sociales. En moyenne 74% des familles disposent d'un ordinateur à domicile<sup>(1)</sup>. Ce taux monte à 97% chez les cadres supérieurs, à 89% chez les professions intermédiaires et 87% chez les travailleurs indépendants. Il est de 75% chez les ouvriers et 42% chez les retraités. Toutefois, l'équipement des catégories les moins bien dotées progresse. La fracture numérique tend à se réduire.

Les jeunes scolarisés bénéficient globalement d'un équipement important. Les étudiants sont 93% à disposer d'un ordinateur à domicile. C'est également le cas de 94% des jeunes entre 12 et 17 ans. Par ailleurs 84% des

adolescents ont un accès Internet à leur domicile.

Pour faciliter l'équipement, des collectivités ont fait le choix d'investir massivement. La première expérience de grande ampleur a été menée à partir de 2001 dans les Landes sous le titre «un collégien un ordinateur portable»<sup>(2)</sup>. Elle a consisté à équiper en ordinateurs portables tous les enseignants et les élèves de classes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> des collèges publics du département. Plus de 40 000 ordinateurs ont ainsi été distribués. Ils ont été accompagnés de vidéoprojecteurs et de tableaux numériques interactifs (TNI) à raison d'un par salle de classe.

Des opérations du même type ont été lancées par les conseils généraux de l'Oise, des Bouches-du-Rhône, d'Ille-et-Vilaine...

Antoine Tresgots

(1) [www.arcep.fr/uploads/tx\\_gspublication/etude-credoc-2009-111209.pdf](http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/etude-credoc-2009-111209.pdf)

(2) [www.landesinteractives.net](http://www.landesinteractives.net)



# Quelle formation pour les nouveaux profs ?



© Pixelmania-Fobolia.com

> **La réforme de la formation des enseignants, avec tous** les travers qu'on lui connaît, a failli en ajouter un : le peu de prise en compte des Tice. À l'heure du Web 2.0, rien n'était prévu dans les concours à ce sujet. Les choses ont un peu changé après

de multiples interventions, notamment celles du SE-UNSA. Depuis le dernier CTPM, la détention du C2i<sup>(1)</sup> fait partie des prérequis aux épreuves d'admission du CRPE. Par contre, rien dans les concours du second degré n'impose une certification quelconque dans le domaine des technologies de l'infor-

mation et de la communication. Heureusement, d'après les premiers éléments qui apparaissent dans les projets de maquette de master, les universités ont prévu des modules d'environ 50 h sur le C2i. L'expérience dira si c'est suffisant...

**Cependant, il est une profession** dont on parle peu dans le maelström ambiant : les animateurs Tice. Nous traitons ici de pédagogues dont la qualification permet à leurs collègues d'intégrer les Tice dans leur pratique quotidienne. La mise en œuvre des B2i<sup>(2)</sup> école, collège et lycée doit être accompagnée d'une mise à niveau des équipements, d'une formation adéquate des personnels, d'un pilotage pédagogique fort, d'un volume plus important de décharges de service pour assurer l'animation pédagogique.

Comment seront recrutés et formés les futurs animateurs Tice ? Nul ne le sait aujourd'hui. Pourtant, la question est cruciale. Il en va de la crédibilité de l'École. Si rien n'est mis en place, on verra rapidement le secteur marchand proposer des formations plus ou moins qualifiantes. C'est exactement ce que le SE-UNSA combat. Les animateurs Tice sont des enseignants ; ils doivent être formés au sein de l'Éducation nationale.

Joël Pehau

(1) Certificat informatique et Internet.  
(2) Brevet informatique et Internet.

> **On constate parfois que les effets de la formation continue « traditionnelle » sur l'amélioration des compétences professionnelles des enseignants sont peu satisfaisants.**

Reposant essentiellement sur des modalités de formation frontales, ces dispositifs ne s'articulent que très rarement aux attentes d'un public aux besoins divers, venu d'horizons multiples.

Tirant les leçons de cette situation, F. Saderi, IEN dans le Bas-Rhin, a mis en œuvre, avec son équipe de circonscription, un dispositif de formation où chacun est amené à se former, individuellement ou en groupe, dans des champs de compétences où il aura exprimé ses propres besoins.

Différentes modalités de formation, dont la FOAD<sup>(\*)</sup>, sont proposées aux stagiaires. Une plateforme dédiée leur permet de disposer à tout moment d'une banque d'informations structurées et ciblées ainsi que de moyens

de communication (forums...) pour permettre, entre autres, l'apprentissage en groupe.

Même si l'appropriation de ce dispositif par les stagiaires est très progressive, surtout pour les néophytes, engouement et motivation sont au rendez-vous.

Les collègues se disent acteurs de leur formation et témoignent des incidences concrètes qu'elle induit sur leurs pratiques professionnelles. Ce dispositif est cependant exigeant au niveau de l'effectif, de l'investissement et des compétences spécifiques que doivent mettre en œuvre les formateurs : une formation et un accompagnement des responsables s'avèrent indispensables. À ces conditions, nous pensons que ce dispositif, réellement innovant, est en mesure d'apporter un plus non négligeable à la pratique professionnelle des collègues.

C. Jeunesse

(\*) Formation ouverte et à distance.



# Le défi du B2i



© Piximania-Fotolia.com

**> Le B2i permet de valider, pour chaque élève, les compétences** lui permettant d'utiliser de façon réfléchie et efficace les nouvelles technologies. Il comporte trois niveaux : école, collège et lycée. Apparu en 2000 (Bo n°42 du 23 novembre 2000), modifié en 2006, ce n'est qu'à la session 2008 du brevet que le B2i devient obligatoire pour l'obtention du diplôme.

Alors, pourquoi huit ans pour mettre en place ce qui apparaît comme indispensable à la formation de nos élèves ?

Tout d'abord, les équipements ont beaucoup peiné à être fournis aux établissements. C'est bien facile pour l'État de faire des préconisations, lorsque ce sont les collectivités territoriales qui doivent les financer !

Et surtout la formation ! Au début, seules des animations étaient organisées spécifiquement, avec pour but de faire découvrir les items ; charge ensuite aux formations disciplinaires de décliner les usages. Il existait aussi des formations dites « techniques » pour familiariser nos collègues avec

l'outil. Les quelques stages organisés actuellement sont exclusivement dédiés aux usages, considérant que désormais, tout le monde est « au point ».

**Comment parler seulement d'usages** lorsque certains collègues ont encore du mal à manier la souris ?

Comment peut-on se passer d'un minimum de « technique » dans les formations alors que les logiciels et les matériels évoluent sans cesse ?

De plus, de nombreux enseignants, même bien équipés, même relativement familiers de l'outil sont angoissés à l'idée du possible « bug » pendant la séance : l'absence de personnel dédié dans les établissements est un réel frein à l'utilisation des Tice.

Et enfin, ni les principaux de collège, ni les proviseurs de lycée, ni même les IPR n'ont eu de formation adéquate pour accompagner cette réforme.

Alors, oui, le B2i se met en place... mais c'est encore dans la douleur !

Corinne Vibes

## **Selon un sondage Ifop<sup>(\*)</sup>, 86% des parents**

considèrent que les Tice peuvent être utiles dans l'Éducation. Ils sont 69% à penser qu'il faut utiliser des objets électroniques de tous les jours avec un objectif pédagogique.

Les Tice sont vues comme plus pertinentes au collège et au lycée (74 et 71%) qu'en primaire (44%) ou en maternelle (14%). Pour les 2/3 des parents, c'est en langues et en géographie que les technologies peuvent être les plus utiles. Ces chiffres sont un peu inférieurs pour les sciences dures, les sciences naturelles et l'histoire. En revanche, ils ne sont que 29% à affirmer que c'est le cas pour la littérature et 21% pour les arts.

(\*) Institut français d'opinion publique.

## **L'école de Viville (Charente) consacre,**

depuis 19 ans, une partie de ses projets d'école aux « Tice ».

- Le projet 91-94 a vu la création d'une Bcd<sup>(\*)</sup> et l'implantation d'un ordinateur qui a servi à la saisie et à l'utilisation par les élèves du logiciel Bcd Mac.

- Au cours du projet 94-97 :

- journal scolaire avec traitement de textes et logiciel de mise en page ;
- Internet : navigation, correspondance par « chat » et messagerie, création du site « *Le P'tit Viville* ».

- Sur le projet 97-00, ces actions ont été développées. Trois puis cinq machines ont permis de créer une salle informatique. Des logiciels éducatifs ont été installés et les élèves ont « tourné » par groupes de la maternelle au Cm2.

- Sur les projets suivants, l'implantation matérielle s'est poursuivie. La salle dispose d'un serveur (Linux), d'une douzaine de machines et chaque classe est équipée. Les actions initiales ont été prolongées mais en liaison avec la gestion des écarts d'apprentissage, avec la concentration, avec l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, avec les méthodes et attitudes de travail.

Pour l'avenir, il va falloir réorienter les projets en liaison avec les dernières technologies, avec l'éclairage du socle commun et chercher des solutions pour les investissements, l'école n'étant pas éligible au plan « *École numérique rurale* ».

(\*) Bibliothèque centre de documentation.



# Guider au mieux les élèves dans l'organisation du travail

*Alors que l'usage des Tice est prôné par notre institution et par notre hiérarchie, et alors que l'équipement informatique de nos établissements semble en progrès, quelle peut être la place réelle des technologies dans la vie professionnelle d'un enseignant ?*  
 Caroline Jouneau-Sion témoigne de son expérience.

**> Entrée dans le métier d'enseignante en 1999, je n'ai jamais** travaillé sans ordinateur ni sans internet. Les technologies numériques sont donc au cœur de ma vie professionnelle, mais mes usages et mes pratiques se sont diversifiés, pour le plus grand bonheur de l'enseignante que je suis, et des élèves qui me sont confiés !

## Les technologies pour le professeur

Les technologies informatiques ont d'abord été un outil pour ma formation professionnelle. Jeune enseignante stagiaire, c'est sur Internet que j'ai pioché mes premiers cours. Le tout nouveau moteur de recherche Google m'a orientée vers les cours de deux collègues qui, considérant que

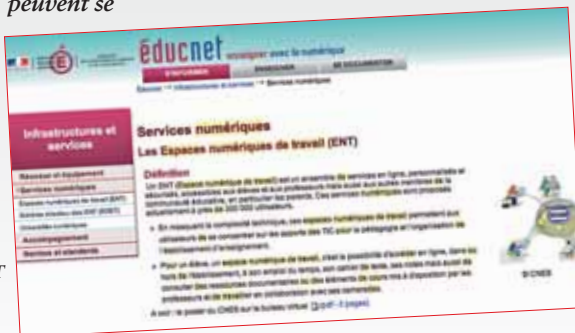
les enseignants n'avaient pas à réinventer le fil à couper le beurre, les avaient mis en ligne sur des sites de mutualisation<sup>(1)</sup>. Gagner du temps tout en améliorant l'existant, c'est toute la richesse de cette mise en commun. Mais Internet a surtout été pour moi un lieu d'échanges entre pairs. Malgré toute l'amitié et l'admiration que je porte aux collègues de mon établissement, ma salle des profs n'est pas le lieu où on discute pédagogie et didactique. Je me suis donc tournée vers Internet et les listes de discussions entre enseignants. Depuis que les outils du web sont plus interactifs, et plus intuitifs aussi, la nature des échanges s'est transformée. Alors que sur les sites web je publiais des produits finis (cours, fiches, diaporamas), je publie maintenant mes

## En savoir

**> Les ENT<sup>(1)</sup> sont des ensembles de services informatiques destinés à tous les acteurs du système éducatif.** Le «schéma directeur des environnements de travail»<sup>(2)</sup>, réalisé par le ministère de l'Éducation nationale, définit l'ENT comme «un dispositif global fournissant à un usager un point d'accès à travers les réseaux à l'ensemble des ressources et des services numériques en rapport avec son activité. Il est un point d'entrée pour accéder au système d'information de l'établissement ou de l'école». En pratique, il se présente sous la forme d'un site internet où les enseignants, l'administration, les élèves, les parents voire les collectivités locales, peuvent se

connecter pour accéder aux informations qui les concernent. Il est ainsi possible aux familles d'accéder aux notes et aux éléments relatifs à la vie scolaire de l'élève ou à la vie de l'établissement (cantine, voyages scolaires...). Pour les enseignants, les ENT permettent de prolonger le cours au-delà du temps scolaire, par exemple en mettant des documents ou des exercices à disposition des élèves. À l'inverse, les élèves peuvent déposer leurs devoirs sur l'ENT, l'enseignant en dispose alors directement sous forme électronique et il peut les consulter de n'importe où. Il est également intéressant d'utiliser les fonctions de communication comme les forums pour préparer ou compléter les travaux en classe. Depuis l'appel d'offre lancé en 2003 par l'État, plusieurs régions ont expérimenté les ENT dans les établissements scolaires. L'heure actuelle est à la généralisation au niveau régional pour les lycées et départemental pour les collèges.

Dans le premier degré, la situation est très disparate mais de nombreuses expériences locales d'ENT «écoles» existent et montrent leur intérêt. Toutefois, comme tous les outils nouveaux, les ENT demandent un temps d'appropriation aussi bien pour en tirer profit que pour éviter d'éventuelles dérives.



(1) Espace ou environnement numérique de travail.  
 (2) [www.educnet.education.fr/services/ent](http://www.educnet.education.fr/services/ent)



Elle en dit

### > Claire Krepper, secrétaire nationale

*Lors de son congrès, le SE-UNSA a confirmé les mandats qu'il portait déjà sur le rôle que doit jouer l'École dans l'apprentissage de la maîtrise des Tice. Les pouvoirs publics ont la responsabilité de faciliter l'accès de tous les citoyens aux technologies usuelles de l'information et de la communication (Tuic). État et collectivités locales doivent développer des espaces numériques de travail (ENT) dans les écoles et les établissements. Pour accompagner les évolutions technologiques et éviter que ne se creusent les inégalités entre les jeunes, l'Éducation nationale doit tous les former à l'usage maîtrisé et critique de l'outil informatique et à l'accès aux ENT. La mise en œuvre des B2i doit être accompagnée d'une mise à niveau des équipements, d'une formation adéquate des personnels, d'un pilotage pédagogique fort, d'un volume plus important de décharges de service pour assurer l'animation pédagogique. Le SE-UNSA revendique que des personnels techniques qualifiés prennent en charge la maintenance des équipements ; la fiabilité des environnements de travail est la condition sine qua non de leur utilisation par les enseignants. Le développement massif des usages d'Internet au sein de l'Éducation nationale nous a conduit à élaborer de nouvelles revendications. Le SE-UNSA appelle à la mise en place d'un service public de l'Internet qui garantisse à tous les jeunes scolarisés l'accès au haut débit. Internet est un espace d'échanges, de création et de liberté qu'il faut préserver. Pour la première fois, un média fait de ses utilisateurs, non seulement des consommateurs, mais aussi des producteurs et modérateurs de savoirs et d'informations. C'est pourquoi le SE-UNSA s'oppose aux dispositifs aveugles de surveillance et de répression comme le prévoit la loi Hadopi.*

séquences en construction. Les outils collaboratifs permettent de construire des séquences à plusieurs mains, profitant des suggestions, remarques, critiques des uns et des autres. Ce travail améliore énormément la qualité de mon enseignement tant sur le fond disciplinaire que sur la forme pédagogique. Ces réseaux sont pour moi un outil essentiel de formation tout au long de l'année.

### La technologie dans les mains des élèves

Cependant, la technologie ne doit pas se cantonner à la préparation des cours ou à la présentation d'un diaporama. Les outils technologiques ne prennent toute leur valeur pédagogique que lorsqu'ils sont dans les mains des élèves.

J'ai longtemps fait des diaporamas que j'ai projetés au mur et dont j'étais très fière : cartes animées, tableaux interactifs... avant de comprendre que je ne faisais qu'assommer mes élèves de connaissances qu'ils ne pouvaient assimiler. Mais la peur m'empêchait de sauter le pas : peur de ne pas maîtriser la technique ou les élèves, de perdre un temps précieux. On ne se rend pas assez compte des compétences qu'un prof doit mettre en œuvre dans une séance Tice ! Et puis un jour j'ai accepté de changer de posture : tant pis si les élèves maîtrisent mieux la technique, mon rôle à moi c'est plutôt de les guider dans l'organisation du travail.

Je n'ai jamais regretté ce choix car les compétences des élèves sont mises en valeur et le droit à l'erreur reconnu.

Par ailleurs, il est difficile de former des jeunes à être des citoyens accomplis sans les former aux outils, en partie numérique, de l'expression de la citoyenneté.

Publier sur un blog, utiliser les réseaux sociaux, construire son identité numérique<sup>(2)</sup>, apprendre à apprendre pour pouvoir se former tout au long de la vie, travailler ensemble à distance... Autant de compétences qu'il est important d'acquérir aujourd'hui pour prendre toute sa place dans la société.

### Des précautions à prendre

On a vite fait, devant la rapidité des innovations technologiques, d'oublier qu'on a une matière à enseigner. L'outil doit donc rester à sa place, et n'être employé que lorsqu'il est utile à la discipline enseignée.

Placées dans les mains des élèves, les technologies doivent être robustes et performantes, les réseaux informatiques entretenus. Je ne pourrais d'ailleurs pas utiliser aussi bien les Tice si mon collègue n'avait pas fait le choix de consacrer un demi-poste d'assistant d'éducation à la maintenance du matériel et du réseau.

Les enseignants doivent être soutenus, accompagnés et formés pour pouvoir maîtriser non seulement la technique, mais aussi les démarches pédagogiques adaptées aux usages des technologies éducatives.

Propos recueillis par Antoine Tresgots

(1) Les cours de F. Moreda et C. De Joie, sur les sites d'Éric Ranguin et J-F. Caremel. Je les remercie encore vivement !

(2) L'identité numérique est l'image d'une personne telle qu'elle est donnée à voir sur Internet.